

Aisne



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

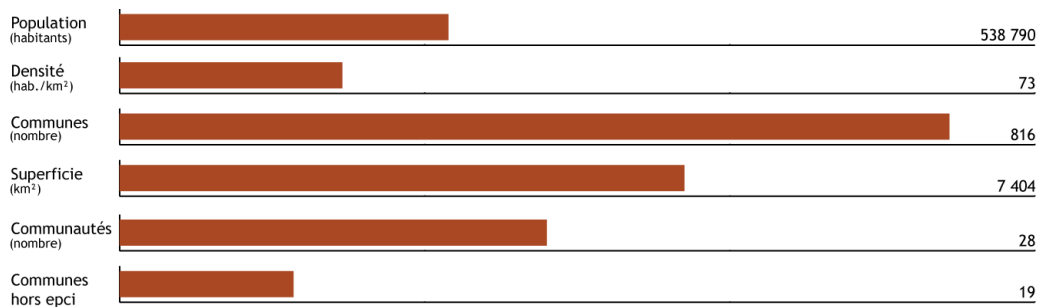
25 mai 2011

Évolution du tissu intercommunal :

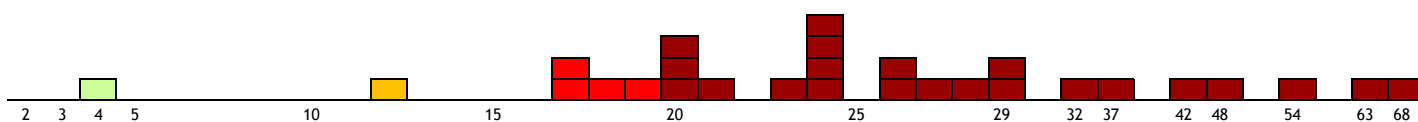
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté a augmenté (intégration d'une commune à une communauté aboutissant à une suppression d'une enclave).
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

Les données

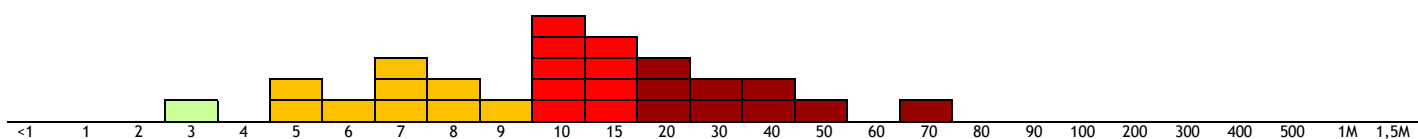
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

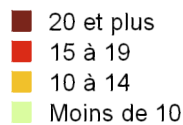
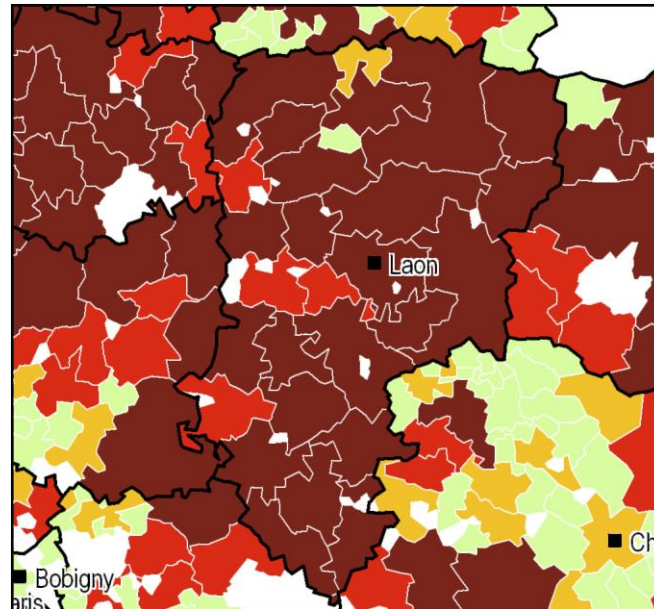


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
4	1
12	1
17	2
18	1
19	1
20	3
21	1
23	1
24	4
26	2
27	1
28	1
29	2
32	1
37	1
42	1
48	1
54	1
63	1
68	1
TOTAL	28

Population/Communauté	
Population	Communautés
3 à 4 000	1
5 à 6 000	2
6 à 7 000	1
7 à 8 000	3
8 à 9 000	2
9 à 10 000	1
10 à 15 000	5
15 à 20 000	4
20 à 30 000	3
30 à 40 000	2
40 à 50 000	2
50 à 60 000	1
70 à 80 000	1
TOTAL	28

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Malgré une grande disparité (entre 4 et 68 communes), la taille des communautés est significative :

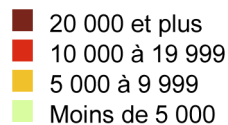
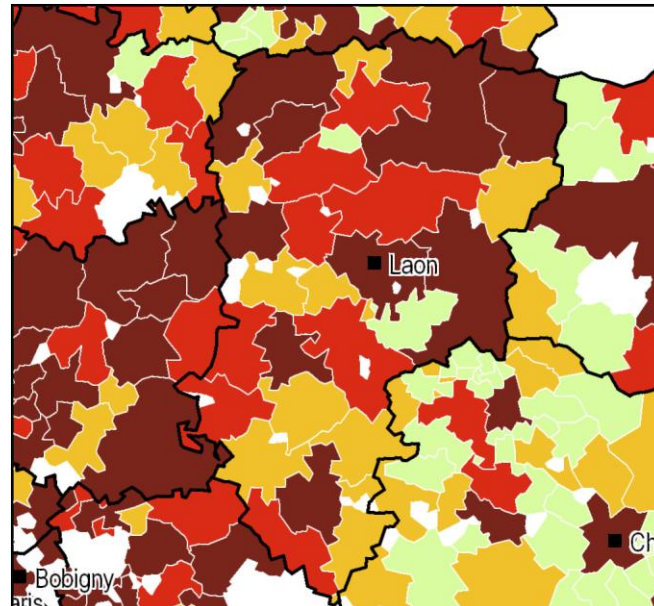
- 22 communautés sur 28 (soit 78,60 %) comptent au moins 20 communes.
- 5 communautés (soit 17,90 %) comptent entre 10 et 19 communes.
- 2 communautés comptent moins de 15 communes, dont 1 moins de 5 communes (CC du Val d'Origny).

Comparaison avec les départements voisins

- Situation proche dans l'Oise, la Somme et les Ardennes : présence de communautés de moindre taille et de « zones blanches ».
- Situation différente dans la Marne et l'extrémité Sud du département du Nord où l'émiettement prédomine.
- Situation opposée pour les franges de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne) : structures de petite taille et vastes « zones blanches ».

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Le territoire départemental est organisé en bassin autour de petits pôles urbains (à l'exception de la zone rurale constituée par la Thiérache). Les communautés les plus peuplées sont principalement situées au Nord et au Centre du département, les moins peuplées au Sud :

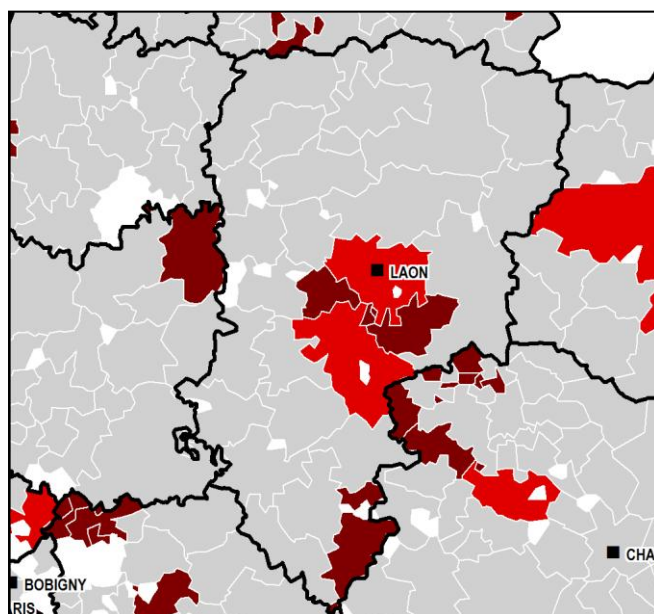
- 18 communautés sur 28 (soit 64,30 %) comptent au moins 10 000 habitants.
- 9 communautés (soit 32,10 %) comptent au moins 20 000 habitants.
- 10 communautés (soit 35,70 %) comptent moins de 10 000 habitants, dont 1 moins de 5 000 habitants (CC du Val d'Origny).

Comparaison avec les départements voisins

- A l'Est, dans les Ardennes et surtout dans la Marne, la forte présence de communautés peu peuplées correspond à l'émiettement des structures.
- Au Nord (franges du département du Nord et vis-à-vis dans la Somme), cette dominante est moins marquée.
- Au Sud et à l'Ouest, dans l'Oise, la plupart des communautés comptent au moins 20 000 habitants.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

Données

Territoires discontinus	3	CC du Canton de Condé en Brie, CC du Chemin des Dames, CC des Vallons d'Anizy
Territoires comprenant une enclave	2	CC du Laonnois, CC du Val de l'Aisne
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	24	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	21	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	20	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	20	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	19	

Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Elargissement de périmètres existants :

- Alaincourt a intégré la CC de la Vallée de l'Oise.
- Coyolles et Dampleux ont intégré la CC de Villers-Cotterêts - Forêt de Retz.

Entre 2009 et 2010

Elargissement de périmètre existant par intégration de communes isolées :

- Pithon a intégré la CC du Pays Hamois dans la Somme.

Entre 2010 et 2011

Elargissement de périmètre existant par intégration de commune isolée :

- Holnon a intégré la CC du Pays du Vermandois (suppression d'une enclave).

Répartition des communes « isolées »

- 8 communes appartiennent au canton de Coucy-le-Château - Auffrique : Besmé, Blérancourt, Bourguignon-sous-Coucy, Camelin, Fresnes, Manicamp, Pierremande, Quierzy.
- 3 communes appartiennent au canton de Condé-en-Brie : Mézy-Moulins, Passy-sur-Marne, Reuilly-Sauvigny.
- 2 communes appartiennent au canton de Saint-Simon : Jussy et Pithon.
- 2 communes sont enclavées dans le périmètre de communautés : Chérêt dans la CC du Laonnois, Courcelles-sur-Vesles dans la CC du Val de l'Aisne.
- 5 communes sont essayées dans l'ensemble du territoire départemental : Clermont-les-Fermes, Courbes, Haramont, Hinacourt, Rozet-Saint-Albin.

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

BESMÉ	HINACOURT
BLÉRANCOURT	JUSSY
BOURGUIGNON-SOUS-COUCY	MANICAMP
CAMELIN	MÉZY-MOULINS
CHÉRÊT	PASSY-SUR-MARNE
CLERMONT-LES-FERMES	PIERREMANDE
COURBES	QUIERZY
COURCELLES-SUR-VESLES	REUILLY-SAUVIGNY
FRESNES	ROZET-SAINT-ALBIN
HARAMONT	

Schéma d'orientation de l'intercommunalité 2006

(Données transmises par la préfecture)

Bilan

Au 1er juin 2006, le nombre d'EPCI à fiscalité propre s'élève à 28 (2 communautés d'agglomération et 26 communautés de communes). Ces structures regroupent 98 % de la population et 97 % des communes.

Le taux de couverture du département est très important. La population et la taille des groupements sont nettement supérieures en comparaison du niveau national : deux communautés seulement comptent moins de 15 communes, deux moins de 5 000 habitants.

23 communes n'adhèrent pas actuellement à un EPCI à fiscalité propre. Il s'agit, en majorité, de communes de petite taille (20 comptent moins de 500 habitants).

Sur les 28 EPCI à fiscalité propre, 14 % comportent une ou plusieurs enclaves (5 communes sont dans cette situation) et 10,7 % présentent une discontinuité territoriale (3 communautés de communes sont dans cette situation).

Propositions

- Modifications de périmètres et simplification
- Fusions de communautés de communes :
 - CC de la Thiérache d'Aumale et CC de la Région de Guise.
 - CC du Val d'Origny et CC de la Vallée de l'Oise.
- Etude sur la faisabilité de la création d'une communauté d'agglomération sur le bassin d'emploi de Chauny-Ternier - La Fère - Coucy-le-Château
 - Etude de faisabilité engagée par les trois communautés de communes du bassin d'emploi (Chauny-Ternier, Villes d'Oyse, Val de l'Ailette).
- Actions incitatives à l'égard des communes isolées
- Examen de l'activité des syndicats dont le budget est inférieur à 50 000 euros
- Réflexion départementale en matière d'eau et d'assainissement